

# La chasse de saint Georges

## Étude d'un article

V1.0

Français



### Objectif(s)

Répondre à une série de questions simples relatives à un article lu.

### Compétences

#### Lire:

Orienter sa lecture en fonction de la situation de la communication.

Élaborer des significations.

Dégager l'organisation du texte.

#### CECP

F85

F88

#### PE02

1340

1375

1425

#### PIASC

LIR.1.

LIR.2.

LIR.3.

### Déroulement de l'activité

- Mise en situation.  
Découverte du document: lecture du titre et observation des illustrations. Émissions d'hypothèses.
- Lecture individuelle du document et du questionnaire.
- Travail de recherche et essai de réponse individuelle sur le questionnaire.  
Arrêt et mise en commun des découvertes.  
Donner son avis.
- Relecture collective du texte.  
Vérification collective des hypothèses, mise en évidence des difficultés de lecture et explications diverses des notions difficiles et non comprises.
- Lecture collective du questionnaire.  
Apporter les informations et explications nécessaires à la bonne compréhension du questionnaire.
- Travail individuel. Répondre au questionnaire.
- Prolongement.  
Diviser un texte en paragraphes, trouver un titre pour chaque paragraphe.

### Matériel

Article.



Questionnaire.



#### Note

*Cette activité, jusqu'au point 3, peut être envisagée au sein d'un atelier autonome, avec ou sans passage obligatoire pour tous, permettant ainsi de centrer la présence de l'enseignant sur une activité nécessitant son action.*



## À savoir...

### La confrérie Saint-Georges

Le Magistrat de la ville figurait dans la procession en tant qu'édile mais aussi en tant que membre de la confrérie Saint-Georges.

Cette confrérie comptait une cinquantaine de membres, qui, aux dires de De Boussu, l'historien de Mons, portaient des robes magnifiques.

Cette confrérie est très ancienne (1380). Elle était noble à l'origine, lorsqu'elle fut fondée par Guillaume de Bavière, fils du comte de Hainaut. Dans notre procession, le groupe constitué du Magistrat et des porteurs du reliquaire de saint Georges, était accompagné d'un dragon traîné par une pucelle et d'un homme en armure évoquant saint Georges.

Ces derniers personnages sont connus dans la procession depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est possible qu'ils soient les survivants d'un mystère de saint Georges joué à Mons dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Rompons une lance en faveur de saint Georges: il n'a rien à voir avec le chevalier Gilles de Chin qui aurait débarrassé les habitants de Wasmes de la présence d'un dragon. Le rapprochement entre les deux personnages est tardif: on l'attribue à De Boussu au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le reliquaire de saint Georges, porté jadis par des religieux, contient des ossements d'un martyr extrait des catacombes romaines au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Ces ossements furent offerts à la confrérie par un cardinal romain.

### Saint Georges, une figure légendaire

Peu de saints d'autrefois connaissent une aussi glorieuse renommée. De nombreuses légendes circulent à son sujet. Il est quasi impossible

de rejoindre la matérialité des faits liés à sa vie. Les Bollandistes, spécialistes incontestés pour l'étude des vies de saints, avaient décidé l'Église catholique romaine de retirer du martyrologe cette figure si controversée. Très vénéré, surtout dans les Eglises d'Orient unies ou non à Rome, celles-ci réclamèrent que l'on célèbre à nouveau saint Georges. Dès lors, il fut remis au calendrier à la date du 23 avril.

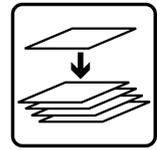
La destinée de saint Georges est surprenante. Plusieurs personnages de ce nom ont été martyrisés en Orient dès les premiers siècles de l'Église. Les Actes des martyrs qui rapportent les supplices endurés par ceux-ci, transforment ces victimes martyres en vaillants soldats héroïques qui, au nom de leur foi, remportent quantité de victoires toutes plus merveilleuses les unes que les autres. Le but de ces récits était évidemment d'encourager la foi des chrétiens, eux-mêmes persécutés. Le culte de saint Georges s'est développé à partir de l'Orient vers l'Occident durant tout le Moyen Âge. On ne compte plus les églises, les chapelles, les représentations statuariques ou peintes du saint. Lorsque la chevalerie s'est développée, elle a trouvé dans la figure de saint Georges un modèle à proposer à tous ceux qui entraient dans son mouvement. C'est ainsi que de nombreuses confréries de saint Georges furent érigées en Occident. L'Angleterre en comprenait beaucoup. C'est l'influence de ce pays qui contribua à l'érection à Mons de la confrérie évoquée lors de notre Ducasse.

### Pour en savoir plus...

[www.ducassedemons.info](http://www.ducassedemons.info)  
[www.processionducador.be](http://www.processionducador.be)  
[www.mons.be](http://www.mons.be)



**Lecture d'un article:**  
**« À propos de la châsse de saint Georges à Mons... »**  
**Tourisme Info n°2 avril/mai/juin 2006, pp 9-10**



1) De quel **genre de texte** s'agit-il ? Entoure la bonne réponse.

- Un dialogue.
- Un texte injonctif (texte à consignes).
- Un texte narratif.
- Un texte informatif.
- Un texte poétique.

2) Écris le nom du magazine dont est extrait cet article.

.....

3) À propos de **l'auteur de l'article**.

Comment s'appelle-t-il ? Écris son prénom et son nom.

.....

On dit qu'il est « conservateur de la collégiale Sainte-Waudru et de l'église Sainte-Elisabeth ». Qu'est-ce que cela veut dire ?  
Recherche au dictionnaire et complète la phrase.

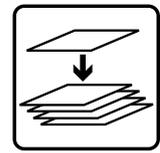
Un conservateur est une personne qui .....

.....

.....

4) À **quelle date** fête-t-on saint Georges ?

.....



5) La **légende** de saint Georges.

a) Comment s'appelle cette légende ?

.....

b) Qui en est l'auteur ? .....

c) Quand a-t-elle été écrite ? Au ..... siècle.

d) Complète :

D'après cette légende, saint Georges est né en .....

et .....

il était ..... (son métier).

À ..... (la ville), un dragon dévorait

une ..... chaque .....

Saint Georges a combattu le dragon avant que le dragon ne dévore la fille

du .....

6) La **châsse** de saint Georges à Mons.

a) Où est-elle conservée jusqu'à la Révolution française ?

.....

b) Où est-elle conservée actuellement ?

.....

c) De quand date-t-elle ? .....

d) La châsse est faite de bois. Mais lequel ? .....

e) Cite les deux couleurs utilisées pour la décorer.

.....

f) Recopie la phrase qui orne la châsse de saint Georges.

.....

.....

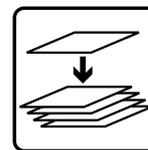
.....

Dans quelle langue est écrite cette phrase ? .....

Que veut-elle dire ? .....

.....





## A propos de la châsse de saint Georges à Mons...



Probablement le saint le plus célèbre de la chrétienté, bien que sans doute légendaire, saint Georges est fêté le 23 avril.

Selon Jacques de Voragine, auteur de *La Légende dorée* (XIII<sup>e</sup>), saint Georges, né en Cappadoce, était un soldat. A Silcha, ville de la province de Libye, il trouva la ville terrorisée par un dragon qui dévorait chaque jour une jeune fille. C'était alors au tour de la fille du roi d'être sacrifiée au dragon. Georges combattit le dragon, gagna et le ramena en ville tenu par la ceinture de la princesse. Il assura qu'il tuerait le dragon pour autant que tous les habitants se convertissent au Christianisme. Le roi, avec son peuple, fut baptisé et saint Georges mit à mort le dragon. Georges mourut à Nicomédie vers 303 ou à Lydda vers 250.

A Mons, la confrérie de « Dieu et Monseigneur saint Georges »<sup>1</sup> existait certainement depuis 1380<sup>2</sup>, année où elle participa à la procession de la Trinité.<sup>3</sup>

Elle avait son siège dans la chapelle scabinale à l'Hôtel de Ville (alors «Maison de la Paix»). Les confrères (aristocrates, bourgeois, et enfin membres du Magistrat) étaient tenus de respecter trois obligations : assister à la messe le jour de la fête de saint Georges (23 avril)<sup>4</sup> ; escorter la châsse de leur Patron à la procession de la Trinité ; mettre en scène un jeu (attesté en mai 1441) entre saint Georges et un dragon.

L'actuelle châsse est en chêne peint rouge et or, et date de 1650 quand de nouvelles reliques de saint Georges furent données à Mons. Elle était conservée, jusqu'à la Révolution française, en la chapelle Saint-Georges sur la Grand-Place avant son transfert en l'église Sainte-Elisabeth.

Elle affecte la forme d'un sarcophage (L. : 80 cm ; l. : 50 cm ; H. : 82 cm) dont le couvercle, vissé aux quatre angles, repose sur un entablement soutenu par huit colonnes torsées. Sur les arêtes du couvercle se déroulent des volutes de feuilles de chêne dans une grappe de fruits. De grands motifs floraux stylisés ornent les faces – 3 sur les longs côtés, 1 sur les petits côtés- et une inscription y est répétée à deux reprises : *CORPUS SANCTI GEORGII MARTIRIS*. Le mot *CORPUS* est inscrit (or sur fond rouge) sur les petits côtés et l'expression *SANCTI GEORGII MARTIRIS* sur les longs côtés.

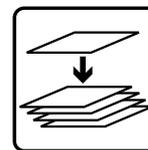
Les petites faces du couvercle sont décorées d'une palmette dorée tandis que les grandes faces sont frappées d'une couronne (comtale ?) au-dessus de laquelle se croisent deux palmes (symbole du martyr).

Au sommet de la châsse se trouve une décoration baroque dominée par la figure joufflue d'un ange aux ailes stylisées qui rappelle les quatre têtes d'angelots joufflus aux ailes éployées sur lesquelles la châsse repose.

Un procès-verbal dactylographié (31 mai 1977), qui se trouve à l'intérieur, mentionne une réparation en 1977<sup>5</sup>.

L'intérieur de la châsse<sup>6</sup> et du couvercle est tapissé de papier peint bordeaux avec un décor floral. Une feuille de même papier est posée sur une couche d'ouate d'environ 10 cm, elle-même placée sur la caissette des reliques reposant sur une autre couche d'ouate de +/- 5 cm.

Sur le couvercle de la caissette se trouve le procès-verbal de 1977 : « L'an de grâce 1977, le 31 mai, en présence des témoins soussignés, Gabriel WYMANS, Conservateur des archives de la Ville de Mons, et l'abbé Jean-Maurice HUVELLE, administrateur délégué de l'a.s.b.l. « Procession du car d'or », l'abbé Joseph DUCARME, Curé de Ste Elisabeth, à Mons, a procédé à un nouveau scellement avec ses initiales J.D., du coffret contenant les reliques présumées de saint GEORGES, martyr, en provenance des catacombes de Priscille, octroyées à la Ville de Mons, par le Cardinal Laurent GINETTO, le 13 mai 1650, ainsi que l'atteste l'acte authentique sur parchemin, conservé dans les archives de la Ville de Mons. Ce nouveau scellement fut rendu nécessaire par le bris intempestif des scellés antérieurs par un curieux du nom de ..... demeurant à Bruxelles, .....?, qui profita de quelques minutes de solitude due à l'absence momentanée de Madame GOMMAERTS, pour se livrer à cet acte inconsidéré, dans l'atelier de feu Monsieur Fernand GOMMAERTS, artiste-



## MONS, LE DOUDOU...

peintre et restaurateur d'œuvres d'art, où la châsse était entreposée pour être réparée ».

Dans la couche d'ouate garnissant le fond de la châsse, une petite boîte<sup>8</sup> en matière plastique transparente contient un prélèvement d'os effectué en 1977 comme le stipule l'acte du curé Joseph Ducarme lors du dernier scellement du reliquaire.<sup>9</sup>

A noter en haut de chaque face intérieure de la châsse des crochets de fer, recourbés vers le bas, dont on ne connaît pas l'usage.<sup>10</sup>

La caissette de chêne contenant les reliques est longue de 42 cm, large de 24 cm et haute de 19 cm. Elle pèse environ deux kilos. A part la mention, figurant dans le procès-verbal de 1977 - « Quant aux ossements contenus dans le coffre et entourés d'ouate, ils sont devenus très fragiles et pulvérulents » -, nous ne connaissons rien de son contenu.

Sur son couvercle figure à trois reprises le sceau « aux causes » de la ville de Mons portant l'inscription : *SIGILUM AD CAUSAS VILLE MONTENSIS IN HANONIA*. Des sceaux plus anciens sont encore visibles : ceux en cire noire du cardinal Ginetto ; ceux en cire rouge de Ladislas Jonnart, vicaire capitulaire de Cambrai, sede vacante ; celui d'un membre de la famille Ansea (peut-être Guillaume François, échevin de Mons en 1650) et ceux en cire rouge de monseigneur François-Joseph Hirn, évêque de Tournai qui fit la reconnaissance des reliques après le concordat. Sous les sceaux en cire noire subsistent des traces illisibles de sceaux plus anciens.

Le couvercle de la caissette est aujourd'hui maintenu par un ruban de soie verte où sont apposés, trois sur le couvercle et un sur chaque grande face, les sceaux marqués aux initiales « JD » de l'abbé Joseph Ducarme, curé de Sainte-Elisabeth de 1956 à 1985.

De nos jours, la châsse de Saint-Georges participe pleinement aux cérémonies du Doudou, la Ducasse rituelle de Mons.

Ainsi, le samedi, veille de la Trinité, la châsse de Saint-Georges, au départ de l'Hôtel de Ville, accompagne l'Autorité communale et les acteurs du combat



dit « Lumeçon » vers la collégiale Sainte-Waudru, lieu d'origine de la Cité. Tous viennent chercher le Dragon qui est exposé dans la nef latérale nord une bonne partie de l'après-midi. Retour alors, par le piétonnier, vers la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville pour l'intronisation de Saint-Georges<sup>11</sup>. La participation bien marquée de la châsse de saint Georges solennise le moment, au centre même de la Cité contemporaine.

Le lendemain, jour de la procession du Car d'Or, la châsse de Saint-Georges prend place dans l'important groupe évoquant la confrérie de « Dieu et Monseigneur saint Georges ». Y figurent des participants rappelant le magistrat montois, quelques acteurs du « Lumeçon », des policiers, des pompiers, ... La confrérie, au départ de la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, gagne la collégiale conduite par l'Echevin des Fêtes de la Ville. Le Bourgmestre accompagne aussi le cortège pour se rendre à la collégiale, d'où il assistera au début de la procession, avant d'y prendre part en tête du groupe de Saint-Georges jusqu'à la Grand-Place. Là, il assistera, en compagnie du clergé et de ses invités, à la lecture du premier miracle de sainte Waudru donnée par le prêtre qui est sur le Car d'Or.

A l'issue de la procession, la châsse de Saint-Georges regagne immédiatement, en traversant la Grand-Place, l'église Sainte-Elisabeth où elle est replacée pour un an dans sa chapelle latérale, ... dans un anonymat ... quasi total !

Benoît VAN CAENEGEM  
Conservateur de la Collégiale Sainte-Waudru et  
de l'Eglise Sainte-Elisabeth

1 Voir à ce sujet : WYMANS G., *La Confrérie de Saint-Georges à Mons*, dans *Mémoire et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, Volume 90, Mons, 1979, p. 21-37.

2 Publication des premiers statuts le 19 mai 1380.

3 Notons toutefois que des « compagnons » de Saint-Georges sont attestés depuis 1352. Voir WYMANS G., *La Confrérie de Saint-Georges ...*, p. 21.

4 Le repas de la confrérie de ce jour était obligatoire pour les confrères montois.

5 Nous n'avons trouvé aucune mention de réparation de la châsse de Saint-Georges en 1977 dans les registres du Bureau des Marguilliers (1908-1996) et du Conseil de Fabrique (1950-1995) de Sainte-Elisabeth.

6 Nous avons ouvert la châsse de saint Georges en juin 2001 avec l'abbé Pierre LEFEBURE, Curé de Sainte-Elisabeth et Monsieur Claude ANDRE, Président du Conseil de Fabrique, pour en photographier le contenu. La caissette aux reliques n'a pas été ouverte à cette occasion.

7 Le non et l'adresse du « curieux » sont mentionnés dans l'acte conservé dans la châsse mais à la demande du Bureau des Marguilliers de Sainte-Elisabeth nous ne les reproduisons pas ici.

8 On peut voir dans la boîte des fragments d'os pulvérulents. Sur une face, une inscription de la main de l'abbé Jean Huvelle : « Mons Eglise Ste-Elisabeth os crânien extrait de la châsse de St Georges ».

9 Le procès-verbal de 1977 évoque un prélèvement fait pour procéder à une analyse scientifique. Nous n'avons trouvé aucune trace de cette analyse dans les registres du Bureau des Marguilliers (1908-1996) et du Conseil de Fabrique (1950-1995) de Sainte-Elisabeth.

10 Il est possible que les crochets aient été retournés lors de l'une ou l'autre restauration de la châsse. Si c'est le cas, les crochets auraient pu servir à suspendre la caissette aux reliques à l'intérieur de la châsse.

11 Au cours de cette cérémonie, Saint-Georges reçoit du Président de la procession du Car d'Or, du Bourgmestre et de l'Echevin des Fêtes, les armes avec lesquelles il va combattre le Dragon le lendemain : une lance, un sabre et un pistolet.